



LYSCO
Rue Beauchamp 2
7780 Comines
www.lysco.be

info@lysco.be

Administratif

056/48.12.62

Social

056/48.12.60

056/48.12.61

Comptabilité

056/48.12.63

Technique

056/48.12.64

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi

8h30 à 12h

13h à 16h30

Les thermostats intelligents

Depuis plusieurs années, les fournisseurs d'énergie proposent à leurs clients des outils électroniques qui permettent de gérer et de contrôler l'utilisation du gaz et de l'électricité.

Il s'agit de thermostats dit « intelligents ». Ces thermostats permettent, par exemple, de régler votre chauffage à distance, de visualiser en direct votre consommation d'énergie, ...

Nous vous informons que **LYSCO n'autorise pas l'installation** de ce type d'appareil. Pour cause, la pose de ce dernier implique souvent des travaux et des modifications au niveau de l'installation proprement dite. Ces modifications perturbent le bon fonctionnement de votre système de chauffage.



Le thermostat classique se trouvant dans votre logement est amplement suffisant pour gérer correctement votre consommation de gaz. Nous vous rappelons que les vannes des radiateurs qui se trouvent dans la même pièce que le thermostat doivent rester ouvertes.

Si vous estimez que la température dans votre logement est trop élevée, diminuez-la directement au thermostat.

Vos WC ne sont pas des poubelles

La SPGE (société publique de gestion de l'eau) a récemment tiré la sonnette d'alarme au sujet de l'utilisation

abusive de lingettes.

Ces lingettes se retrouvent en grande quantité dans les stations d'épuration et perturbent leur bon fonctionnement.

Vos WC ne sont pas des poubelles ! Il est interdit d'y jeter des lingettes, des couches, des serviettes hygiéniques, des restes de nourritures, de l'huile de friture et autres déchets.



La société Lysco n'intervient pas pour des problèmes de canalisations bouchées suite à une mauvaise utilisation de celles-ci. Le locataire doit faire appel à une société de vidange de son choix.

Le C.C.L.P



Le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires de la société Lysco (CCLP) représente et défend les intérêts de chacun. Il assure un relais efficace entre Lysco et ses usagers.

Le CCLP n'est pas compétent pour régler les problèmes personnels qui ne concernent qu'un individu.

Quelles sont ses missions ?

Les membres du CCLP rendent un avis préalable et obligatoire sur les relations entre Lysco, les locataires et les propriétaires et apporte une information sur toute matière relative :

- Aux droits et obligations respectifs de Lysco mais aussi ceux des locataires et des propriétaires.
- À l'entretien des abords des maisons et appartements ainsi que des espaces verts.
- Aux équipements collectifs à créer ou à réaménager.
- Au décompte annuel des charges locatives des appartements situés à Warneton.
- Au règlement d'ordre intérieur des immeubles situés à Warneton.
- Aux matières sociales relevant du cadre de vie de nos divers quartiers.
- Aux animations ainsi qu'activités sociales et culturelles.
- Aux projets de construction Lysco.

Qui sont les représentants du CCLP ?

Présidente Zoonekyndt Hélène
Secrétaire Poupaert Patricia
Trésorier Chevalier Claude

Représentants au CA

Poupaert Patricia
Cappelle Francine

Membres

Debels Maggy
Decourcelle Marcel
Delrue Claudie
Deswarte Lysiane
Verdière Jean-Luc



Contact cclplysco@gmail.com

Fermetures des bureaux

Durant les mois d'avril, mai et juin, les bureaux seront fermés les jours suivants :

Pâques : lundi 22 avril 2019
Fête du travail : mercredi 1er mai 2019
Journée du personnel : jeudi 23 mai 2019
Ascension : jeudi 30 mai 2019 et vendredi 31 mai 2019
Pentecôte : lundi 10 juin 2019